

Paris qui Chante

REVUE
HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉE



ABONNEMENTS

Un an... 16 fr.

Six mois... 9 fr.

ÉTRANGER

Un an... 22 fr.

Six mois... 12 fr.

ADMINISTRATION

658, Rue du Louvre

PARIS

TÉLÉPHONE

ADMINIS^{ION} 317 02

DIRECTION 317 03

SOMMAIRE

Laisse-moi
t'aimer

La Nouvelle
Marseillaise

Fuyez
les Amoureux

XX^e Siècle

M^{me} GARDEN



Laisse-moi t'aimer

VALE CHANTÉE

Paroles
de

L. GARDEN

Musique
de

G. PICQUET

T^o di Valse

PIANO.

Veux-tu, laisse-moi t'aimer

rit.

Veux - tu, lais - se-moi t'ai - mer! Je souf - fri - rai sans rien di -

- re, Quand d'un au - tre, le bai - ser Met - tra mes sens en de -

rit.
- li - re A toi seul je veux pen - ser Dans une a -

Paris qui Chante



- mou-reuse é - trei - te.

rit
Qu'im - por te l'i-vres se fein - te,

al Coda ⊕
Lais - se - moi tai - mer! Je

Si tu l'avais voulu, pourtant

sui - vais seu - le le che - min, Le che - min par - sé - me de ron -

- ces Que m'a - vait tra - cé le des - tin Qui veut, qu'au bon - heur, je re -

- non - ce, Pour quoi fa - t-il mis sur mes pas, Et mis de dé -



Mme GARDEN

- sir en mon à - me Je souffre mais

je veux tout bas *rit* Par - ler de mon ar - den - te

flam - me

- mer.

CODA

I

Je suivais seule le chemin,
Le chemin parsemé de ronces
Que m'avait tracé le destin
Qui veut qu'au bonheur je renonce.
Pourquoi t'a-t-il mis sur mes pas,
Et mis le désir en mon âme ?
Je souffre, mais je veux tout bas
Parler de mon ardente flamme.

REFRAIN

Veux-tu, laisse-moi t'aimer !
Je souffrirai sans rien dire,
Quand, d'un autre, le baiser
Mettra mes sens en délire.
A toi seul je veux penser
Dans une amoureuse étreinte,
Qu'importe l'ivresse feinte,
Laisse-moi t'aimer !

II

Si tu l'avais voulu, pourtant,
Tu n'avais qu'un seul mot à dire,
Nous serions devenus amants,
Le bonheur pouvait nous sourire,
Il me semble que, pour toujours,
J'aurais su te verser l'ivresse.
Hélas ! c'est un rêve d'amour,
Mon dernier rêve de jeunesse.

REFRAIN

Veux-tu, laisse-moi t'aimer !
Je souffrirai sans rien dire
Quand, d'un autre, le baiser
Mettra mes sens en délire,
A toi seul je veux penser
Dans une amoureuse étreinte,
Qu'importe l'ivresse feinte,
Laisse-moi t'aimer !

LA NOUVELLE MARSEILLAISE

CHANSONNETTE

COMIQUE



Paroles de

GEORGES ARNOULD

Musique de

ALBERT GRIMALDI

CHARLOT, de l'Eldorado

Marche.

PIANO *f* Cuivres

Allegro

Le plus beau chant de Li - ber - té Que l'on vit jamais com - po - sé C'est notre

FIN *p*

pu - re Marseil - lai - se, Superbe é - cho d' quatre - vingt - trei - ze Rien n'est plus beau, rien n'est plus grand Que d'entendr'

an 3^e Et seulement passer de ce signe à ce signe

par un ré - gi - ment

Cuivres Pist.

LA MARSEILLAISE

N° 1

LA MARSEILLAISE

Marche

Allons, en - fants de la Pa - tri - e, Le jour de

Plus vite

gloire est ar - ri - vé! Ar - ri - vé! Le peuple en gueulant sur cet air A fait trem - bler tout l'u - ni - vers

Cuivre



GOD SAVE THE QUEEN
 N°2
 GOD SAVE THE QUEEN

Andante

Allons, en - fants de la Pa - trie, Le

jour de gloire est ar - ri - vé Oid en -

Plus vite

-gland! S'il n'est pas content l'prin'c de Gall's, Ben, on l'en -

L'HYMNE RUSSE
 N°3
 L'HYMNE RUSSE

Large

verra au Transvaal dé. Allons, en fants de la Pa - tri - e. Le

jour de gloire est ar - ri - vé. *(Parlé)* *Skobeleff!* *(Chanté)* Ya qu'un ré - gim' ré - pu - bli - cain Pour bien re -

TRAVADJA LA MOUKÈRE
 N°4
 TRAVADJA LA MOUKÈRE

Louré

-ce voir un souv'rain Allons, en - fants de la Pa -

trie, Le jour de gloire est arri - vé; *cris de sauvage* Contre nous de la tyran - ni - e, L'éten - dard sanglant est le - vé. *Plus vite* Iou! iou! iou! On verra

II

Mais, p'tit à p'tit, avec le temps,
Elle a subi des changements,
La Marseillais' démocratique,
Doit être aussi diplomatique,
Quand l'princ' de Gall's viendra nous voir,
On lui jouera matin et soir :

AIR : *God save the Queen*

REFRAIN

S'il n'est pas content l'princ' de Gall's,
Ben, on l'enverra au Transvaal.

III

Si le Tzar vient nous r'visiter,
La Marseillais' faudra lui jouer ;
Mais c'est pas protocol', ma chère.
Un' musiqu' révolutionnaire ;
On lui jouera pour pas l'vexer,
Un' Marseillaise entrelardé' :

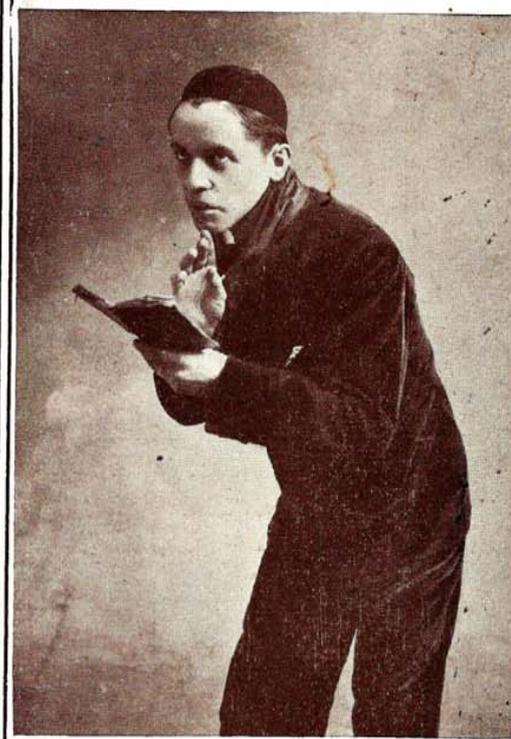
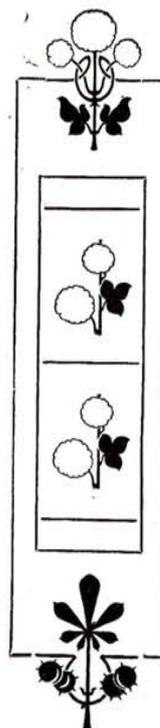
AIR : *Hymne russe*

REFRAIN

Y a qu'un régim' républicain
Pour bien recevoir un souv'rain.

IV

Puis, quand nous viendra Ménélick,
Ou un autre' moricaud d'Afrique,
Nos fonctionnair's, sur l'quai d'la gare,
Iront l'prendre au son d'un'fanfare



Si l'nonc' du pap' vient, pas d'erreur

IV (suite)

Et tous en chœur, ils lui chant'ront
Tout en remuant leur bidon :

AIR : *Travadja la mouckère*

REFRAIN

On verra nos fonctionnair's
Transformés en p'tit's bayadèr's

V

Comm' ça, plus moyen de froisser
L'empire ou bien la royauté
Comme on nous rendra la pareille
La Marseillais' fera merveille
Et jusqu'à la belle Otéro
Qui dira dans son boléro :

AIR : *Estudiantina*

REFRAIN

C'est en disant ces parol's-là
Qu'ell' fera ses p'tits entrechats.

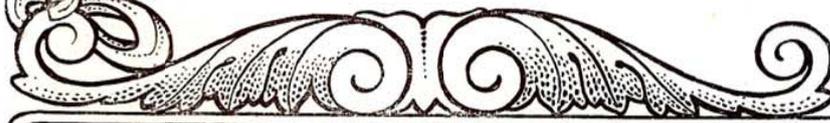
VI

Avec cette Marseillais' là
Tous les gros bonnets on r'cevra :
Les rois et les impératrices
Et les emp'reurs et les 'minisses "
Si l'nonc' du pap' vient, pas d'erreur,
On lui chantera tous en chœur :

AIR : *Esprit saint descendez en nous*

REFRAIN

V'là comment, maint'nant c'est connu,
On recevra le nonc'barbu.



Tout en remuant leur bidon

nos gros fonction-naires Transformés en p'tits ba-ya-dèrs!

AIR
ESPAGNOL

Valse.

N° 5.

AIR
ESPAGNOL

Castagnettes

Valse...

Allons, enfants d'la Pa-tri-e Le jour de gloire est ar - ri - vé , Con - tre nous, de la ty - ran - ni - e,

L'étendard sanglant est le vé OI - lé! C'est en di - sant ces parol's là Qu'ell'ra voir son p'tit entre chat.

ff Tambour de Basque

Large et lent...

ESPRIT SAINT

Allons, en-fants de la Pa-tri - e Le jour de gloire est arri-vé Contre nous de la ty-ran-

N° 6.

ESPRIT SAINT

- ni - e, L'étendard, L'étendard sanglant est l'vé. Do-miné! Vlà comment maint'nant, c'est connu, On rece-vra le Nonc'poi-lu.

Très lent. *Plus vite*



Fuyez les amoureux

PAROLES DE *A. Deligny* MUSIQUE DE *D. Berniaux*

O'RELLY

M^e de Valse.

PIANO



Par un soir d'Avril, ils s'étaient connus, Elle

p



a. vait seize ans et bien at. ti. fée Les cheveux bouffants, les yeux in - gé - nus Semblait du faubourg la mi. gnon . ne



fée Lui c'était un gas aux regards moqueur A. yant beau sou. rire et for. te ca. rure co. ureur. de ju. pons qui bri.



rall

REFRAIN

. suit les cœurs En ne vo. yant là que simple a. ven. ture Fil. let. tes blon. des si jo

Cors



li es Crai-guez l'a-mour et ses fo-li-es Ai-



-mer n'est que tour-ments Men-teurs sont les a-mants



No-cro-yez pas a leurs pro-mes ses Et pour é-vi-ter les tris-tes ses Fil-



-let-tes aux doux yeux Fu-yez les a-mou-reux

Gardin Gré

II

Qui aime se donne ! Elle se donna !
 Il n'eut pas besoin de trop de mensonges,
 Et lorsque chez lui, fier, il l'emmena,
 Elle crut encor au plus beau des songes.
 Ce fut le bonheur ! Il était si fort,
 Si gai, si vaillant, que dans sa chimère
 La gosse oublia pour lui sans remords
 Jusqu'au souvenir de sa vieille mère !

AU REFRAIN

III

Un matin de mai s'en fut le beau gas,
 De lui dire : « Adieu ! s'évitant la peine.
 Si bien que l'enfant ne comprenant pas
 L'attendit, pleurant, toute une semaine.
 Mais une autre au bras, l'ayant aperçu,
 Elle se tua ainsi qu'en un livre,
 Préférant encor, pauvre cœur déçu,
 Aux nuits sans amour, la mort qui délivre

AU REFRAIN



Craignez l'amour et ses folies

MURYAS

MURYAS

XX^e SIÈCLE

MARCHE

Paroles de

D. PINEL & L. GARDEN

Musique de

GEORGES PICQUET

PIANO

D'un pas fri - vo - le Le temps s'en - vo - le, Dans sa course, entrai - nant la gai - té

Plus de tris - tes - se, Vi - ve l'i - vres - se, Les beaux
jours, la ten - dresse et la Vo - lupté. Tout dans la vi - e,

N'étant qu'fo - li - e, Il nous faut pour ne pas s'embé - ter ——— Pro - fi - ter

des beaux jours, Aussi sans hé - si - ter, En chœur chan - tons: Vi - ve la joie et les a - mours.

Maint' - nant, l'av'nir est à nous —, Ri - ons, fai - sons tous les fous —,

Sans crain' bel - les donnez vous —, La vie au grand air vaut un é - poux —

A - - mis, du siècle pré - sent —, Voi - ci ve - nir le bon - temps —,

Aus - si pour chan - ter ses premiers ans, Fê - tons gai - ment Le rè - gne du si - cle prin - temps —

I
 D'un pas frivole,
 Le temps s'envole,
 Dans sa course, entraînant la
 Plus de tristesse, [gaîté;
 Vive l'ivresse,
 Les beaux jours, la tendresse et la
 [Volupté!...
 Tout dans la vie,

N'étant qu'folie, [bêter,
 Il nous faut, pour ne pas s'em-
 Profiter des beaux jours,
 Aussi, sans hésiter,
 En chœur, chantons, vive la joie et
 [les amours.

REFRAIN
 Maint'nant, l'av'nir est à nous,
 Rions, faisons tous les fous;

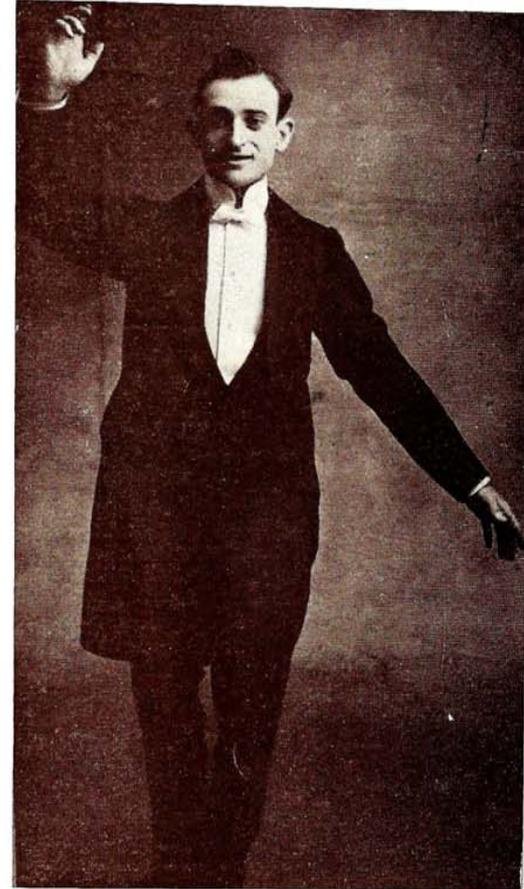
Sans craint', belles, donnez-
 [vous;
 La vie au grand air, vaut un époux,
 Amis, du siècle présent,
 Voici, venir le bon temps;
 Aussi, pour chanter ses premiers
 [ans,
 Fêtons gaiement,
 Le règne du siècle printemps.



II
 En lui la femme,
 Je le proclame,
 Saluera l'ère de la Liberté;
 La tyrannie
 Etant bannie,
 Ell' aura nom de d'là, l'droit d'se
 [fair' p'loter,
 Monsieur le Maire,
 Cette chimère,
 Ne pourra venir lui bredouiller
 Un pater suranné,
 Car, sans le consulter,
 Selon son goût, elle sera libre
 [d'aimer....

REFRAIN
 Ah! ah! plus à s'inquiéter,
 Chacun pourra divorcer,
 La loi mettant de côté,
 L'être cramponnant qui le f'ra
 [suer,
 Ainsi le nom de cornard,
 Vieux mot d'un siècle en retard,
 Au lieu de choquer, bien loin
 [de là,

Glorifiera
 Ce siècle où l'on rigolera



Pour s'faire écraser les arpions

REFRAIN

Ah! ah! du jour au lend'main,
 Pour tous, le fait est certain,
 D'impôts sur le revenu,
 Fini,... personn' n'en parlera
 [plus

III
 Au locataire,
 L'propriétaire
 S'ra forcé de louer à crédit;
 Les p'tit's moucaires,
 Pour l'satisfaire,
 Au client, ne d'mand'ront pas
 [même un radis;
 Les vieilles pip'lettes,
 T'nant leurs lavettes,
 Dans leurs log's ne f'ront plus de
 [potins,
 Et pour les ouvriers,
 Nos députés enfin
 Vo'rront, par mois un repos. de
 [vingt jours entiers.

En chœur, chantons vive la joie...

REFRAIN (suite)

Tout l' monde aura sa maison;
 Beurr', viande, et mêm' du pois-
 [son...
 Mais, d'puis l'temps qu'il est
 [question d'ballons,
 On pay' trois ronds,
 Pour s'faire écraser les arpions.



CODE PRATIQUE DU THÉÂTRE

Par M^e HESSE, Avocat à la Cour d'Appel

§ 2. — Du consentement.

sans indiquer qu'elle serait portée par exprès à sa destination; que Jahn a à s'imputer de n'avoir pas précisé dans ses dépêches ce mode rapide et particulier d'envoi, avec d'autant plus de raison que, pour faire ses dernières propositions, il s'est dispensé de l'intermédiaire de Formelle, par lui employé jusqu'alors, lequel connaissait la véritable demeure de la dame Andrieu-Charry, avec laquelle il correspondait et n'aurait pas expédié la dépêche avec l'adresse incomplète et l'absence de recommandations qui en ont retardé la remise aux mains de la destinataire; que Jahn doit, par conséquent, être déclaré responsable de la cause qui a empêché le contrat d'obtenir sa perfection et des conséquences dommageables que cet empêchement a causées à la dame Andrieu-Charry;

« Attendu que cette artiste était engagée pour l'année théâtrale, moyennant la somme de 12 000 francs, et qu'elle a été privée des bénéfices que lui aurait produits un tel engagement; que cet engagement, publiquement annoncé et dont la négociation a été brusquement dénoncée, peut avoir donné lieu à des interprétations fâcheuses, de nature à nuire à sa réputation comme artiste; que, de plus, sur la foi d'un traité qu'elle était autorisée à croire définitif, elle avait expédié ses costumes ou une partie de ses costumes à La Haye; qu'à ces divers points de vue, il lui est dû des dommages-intérêts dont la Cour possède les éléments d'appréciation;

« Par ces motifs, infirme; Dit qu'il n'y a pas eu contrat définitif entre la dame Andrieu-Charry et Jahn; déclare néanmoins celui-ci responsable des causes qui ont empêché le contrat dont se prévaut la dame Andrieu de devenir parfait, ainsi que des dommages qui sont résultés pour elle de ce fait; fixe à 4 000 francs la somme qui lui est due à ce titre, etc. »

§ 3. — Preuve de l'engagement.

La preuve de l'engagement se fait normalement au moyen d'un acte soit authentique, soit sous seings-privés, réunissant dans la forme les conditions ordinaires de validité. Mais il n'en faudrait pas conclure, de ce qu'un acte spécial n'a pas été dressé pour constater l'engagement, que celui-ci n'existerait pas. La convention est définitivement formée par l'échange des consentements; d'autre part, quant à la preuve de ces consentements eux-mêmes, il importe de

remarquer que, devant les tribunaux de commerce, tous les modes de preuve sont admis; l'artiste engagé qui veut, devant les juridictions consulaires, prouver l'existence de son contrat d'engagement, n'est donc pas, à défaut d'acte écrit, dépourvu de tout moyen de preuve. C'est ainsi qu'en l'absence de conventions écrites, stipulant les conditions d'engagement, l'entente verbale intervenue entre le directeur et l'acteur constitue un contrat consensuel aux obligations duquel le directeur ne peut se soustraire (Tribunal de commerce de la Seine, 4 avril 1894): « Attendu que pour résister à la demande, Grisier et Cie soutiennent qu'ils n'auraient pas engagé Mondet; qu'ils ne lui devaient rien et que, par suite, la demande de ce dernier devrait être repoussée; mais attendu que des débats, de l'instruction et de la correspondance versée aux débats, il ressort qu'une entente est intervenue entre les parties au sujet de l'engagement de Mondet par Grisier, au théâtre de l'Ambigu-Comique, pour la saison théâtrale 1893-1894; que cela résulte, notamment, d'une lettre adressée par Grisier à Mondet, le 30 juillet 1893, par laquelle Grisier déclare à Mondet n'avoir qu'une parole et la lui avoir donnée au sujet de cet engagement; que si, à la vérité, il n'est justifié d'aucune convention écrite rappelant les conditions dudit engagement, il n'est pas moins certain que le concours des deux volontés des parties a existé et a suffi pour constituer un contrat consensuel; que, par suite, Grisier ne saurait valablement se prévaloir de l'absence d'un engagement écrit pour se soustraire aux obligations qu'il a librement contractées envers Mondet. »

Ainsi, à défaut d'actes formellement et spécialement rédigés pour constater l'engagement et les conditions de celui-ci, la preuve de cet engagement peut résulter surtout de la correspondance échangée entre les parties contractantes. En sorte que si, d'une part, l'existence de l'engagement est prouvée, mais que si, d'autre part, faute d'un écrit explicite, les conditions du contrat ne sauraient être prouvées, l'engagement ne pouvant alors s'exécuter, les tribunaux prononceront, à la charge de la partie qui nie cette existence, une condamnation à des dommages-intérêts.

SECTION II

Des Agences d'engagements

Le contrat d'engagement se conclut par l'intermédiaire des agences. Les agences reçoivent ainsi mandat, des directeurs, de leur procurer tels ou tels artistes, et, d'autre part, les artistes confient aux agences le mandat

de leur trouver un engagement. La théorie du mandat doit donc être appliquée aux difficultés qui pourraient s'élever à propos des opérations de ces agences.

Les directeurs des agences dramatiques sont, disons-nous, des mandataires.

Le principe de la représentation du mandant par le mandataire nous conduit à décider avec le Tribunal civil de la Seine (27 juin 1895), que, l'office de l'agence une fois rempli, les directeurs de l'agence ne sont, en principe et sauf convention contraire, tenus d'aucune garantie à propos des actes d'engagements qu'ils auront pu passer. Mais, comme ils sont salariés, ils sont responsables de leurs fautes, même légères, et si par suite une négligence leur est imputable au cours de leurs négociations, ils peuvent être condamnés à des dommages-intérêts.

Il est arrivé parfois qu'exploitant la situation, les agences d'engagement ont stipulé, des artistes auxquels elles trouvaient un emploi, une rémunération exagérée, hors de toute proportion avec le service rendu. Bien qu'aux termes de l'article 1134 du Code civil, la convention fasse la loi des parties et qu'à ce titre la rémunération stipulée par l'agence et acceptée par l'artiste soit due en principe, il importe de remarquer que ce salaire peut être réduit par les tribunaux, au cas où ceux-ci le trouvent exagéré (Cassation, 8 avril 1872).

De ce que l'agent théâtral est un mandataire, le Tribunal civil de la Seine a, le 6 mars 1896, déduit logiquement que si cet agent engage des artistes pour une durée déterminée et stipule en sa faveur une commission de tant pour cent sur leurs appointements, cette commission lui est acquise, par application de l'article 1999 du Code civil, que les artistes touchent ou ne touchent pas leurs appointements. En conséquence, si le théâtre pour lequel ils avaient été engagés est fermé par décision administrative, et même avant toute répétition, les artistes sont sans droit pour réclamer à l'intermédiaire le remboursement de la commission qu'ils lui avaient versée, conformément à l'engagement signé par eux. Bien que cette solution, et autres analogues, soit conforme aux principes généraux en matière de mandat, l'on voit combien il est onéreux, pour les artistes, d'avoir recours à ces intermédiaires et combien il serait, pour eux, préférable de constituer, cette fois définitivement, un syndicat auquel les directeurs pourraient s'adresser au lieu d'avoir recours aux agences.

(1) Voir le numéro 292 et 293.

Liste des Œuvres publiées dans *Paris qui Chante*

Depuis le 3 Janvier jusqu'au 5 Juin 1904.

Tous ces numéros sont à la disposition des lecteurs au prix de 0 fr. 50 chaque.

NUMÉRO 50 DU 3 JANVIER 1904.

A la mode de chez nous, paysannerie par Paula BRÉBION.
Boniments masculins, par BÉRARD.
Plaquée, interprétée par Mlle DANTÈS.
Les cent Vierges, valse chantée de Ch. LECOCQ.
L'Enfant du Miracle, comédie bouffe en 3 actes de P. GAVAUT et R. CHARVAY.

NUMÉRO 51 DU 10 JANVIER 1904.

De Suresnes à Charenton, monologue comique créé par VAUXEL.
Sérénade Blagueuse, interprétée par Mlle ROSENSTEEL.
Lischen et Fritzchen, duo de J. OFFENBACH.
La Chanson sentimentale, créée par l'auteur X. PRIVAS.

L'Enfant du Miracle (suite).
Celle qu'on aime, interprétée par Mlle MARTELL.

NUMÉRO 52 DU 17 JANVIER 1904.

L'Oncle d'Amérique, pièce à grand spectacle de V. de COTTENS et V. DARBLAY, musique de Marius BAGGERS.
Les litanies des pieds, créé par MAYOL.
Cak-Walk-Irie, créé par MISTINGUETTE.
La Légende des Pêcheurs de lune, valse chantée par Mlle Augusta POUGET dans la revue Paris qui Chante.

L'Enfant du Miracle (suite).
Pour faire des Conquêtes, interprétée par Miette DEBROUSSY.

NUMÉRO 53 DU 24 JANVIER 1904.

Valse des bals de la cour de Vienne, pour piano de Joseph LANNER.
Les Jaloux, chanson valse créée par FRAGON.
Impressions d'jour de Pan, monologue inédit, par D. BONNAUD et MÉVISTO aîné.
Petite Source, valse lente pour piano, par Alfred MARGIS.
L'Enfant du Miracle (suite).

NUMÉRO 54 DU 31 JANVIER 1904.

Le Kikapoo, danse nouvelle, créée par les ELKS.
Le Joyeux garde-barrière, créé par DRANEM.
La Charlotte priant Notre-Dame, poésie inédite de Jehan RICTUS.
C'est gentil d'être venu, créé par V. LEJAL.
L'Enfant du Miracle (suite).
Plainte amoureuse, air tendre du XVIII^e siècle, remis au jour et harmonisé par Paul VIDAL.
Blondinette, créée par Blondinette DALAZA.
L'âme de la terre, interprétée par l'auteur, Marcel LEGAY.

NUMÉRO 55 DU 7 FÉVRIER 1904.

Ah! je l'attends, chanson de route, créée par POLIN.
Superbe occasion, interprétée par Mlle BERVILLE.
Mazurka parfumée, créée par MARCENAY.
Valse d'autrefois, par Léo POUGET, interprétée dans la revue du Casino de Paris.
Sarabande de la 38^e sonate de J. M. LE CLAIR, la basse chiffrée réalisée par Paul VIDAL.
L'Enfant du Miracle (suite).

NUMÉRO 56 DU 14 FÉVRIER 1904.

Fleur de Londres, créée par Yvette GUILBERT.
Double pari, interprété par GEORGEL.
Les fêtes foraines, interprété par Mariette VILLY.
Mari d'Étoile, monologue par Georges CHEFFER.
Ariette, extraite de: On ne s'avise jamais de tout, opéra-comique de MONSIGNY (1761).
L'Enfant du Miracle (suite).

NUMÉRO 57 DU 21 FÉVRIER 1904.

L'Empereur du Sahara, créé par STRITT.
C'est ça qui m'fait, créé par STELLY.
Gras et maigres, monologue en vers, par TRIMOUILLET.
Les Tout petits, interprété par le nain DELPHIN.
Les chansons de nos pères. Mme FONTAINE et M. ROBINET, duo pour un homme seul (Répertoire des frères LIONNET).

L'Enfant du Miracle (suite).
Curie ou le Décoré récalcitrant, monologue inédit, par D. BONNAUD et MÉVISTO aîné.
Oh! là! là! mon empereur, revue représentée au concert de la Pépinière.

NUMÉRO 58 DU 28 FÉVRIER 1904.

L'Objet de ses amours, créé par MAYOL.
Mes petits talents, interprété par Nocett MAY.
Marche au Toril, pour piano, par Raphael BERETTA.
A Parthenay, vieille chanson interprétée par Francine LORÉE et Gaston PERDUCET.
Le Pari de Bidon, créé par VILBERT.
L'Enfant du Miracle (suite).
Le Pauvre et le Péril jaune, fantaisie inédite par Jehan RICTUS.

NUMÉRO 59 DU 6 MARS 1904.

Trop froid, créé par Mlle GAUDET.
Voilà Consortit ce que c'est qu'un soldat, interprété par BÉRARD.
Sérénade de l'amant jaloux, pour mandoline et piano, musique de GRÉTRY (1778).
Je r'fuse rien aux hommes, interprété par Lise FLEURON.
L'Équilibriste, chanson monologue créée par JACQUET.
La Carrière du petit Trotin, créée par Alice de TENDER.
L'Enfant du Miracle (suite).

NUMÉRO 60 DU 13 MARS 1904.

Tactique d'amour, créé par Francine LORÉE.
La chanson des nuits, interprétée par Paul DELMET.
Au Clair de l'Urne, revue des Quat-z'Arts.
Somnambule extra-lucide, dialogue inédit par G. SCHEFFER.
Le Carnaval de Cannes.
Moqueuse, créée par Berthe ROB.
Le Parfait Vieux Beau, chansonnette de BELHIATUS.
L'Enfant du Miracle (suite).

NUMÉRO 61 DU 20 MARS 1904.

La Revue des Folies-Bergère, 2 actes, 15 tableaux de Victor de COTTENS.
Les Rêves de Jacques Bonhomme, interprété par Henri HELME.
Au clair de l'Urne (suite).
Etude inédite pour piano, par Giacomo MEYERBEER (1822), reconstituée par Paul VIDAL.
Simple histoire, chantée par Paula BRÉBION.
L'Enfant du Miracle (fin).

NUMÉRO 62 DU 27 MARS 1904.

Vieux d'amour, créé par Paulette DARTY.
Ninon Réve, par Gabriel MONTOLA.
Les Gringalets, de John HEWELT.
L'ultime Bonjour, créé par DICKSON.
La marche des petits souliers, par Mlle Blanche RICHARD.
Au Clair de l'Urne (suite).
Zig-zag marche, créée par COGNARD.

NUMÉRO 63 DU 3 AVRIL 1904.

Près de la Rivière, romance créée par Augusta POUGET.
Les deux Jambes, créé par LEJAL.
C'est Messidor, créé par GERMINAL.
Le Plongeur marseillais, interprété par l'auteur LEMERCIER.
Larghetto du Quintetto en la, par W. MOZART (sept. 1789).
Arrangé pour clarinette avec accompagnement de piano, par Paul VIDAL.
Au clair de l'Urne (suite).

NUMÉRO 64 DU 10 AVRIL 1904.

Au clair de l'Urne (fin).
Le Beau Môme, créé par DRANEM.
On ne peut pas refuser, créé par DRANEM.
L'échelle démocratique, créée par HONORÉ.
Je n'peux plus marcher, créé par MUSSETTE.
Le Trac, interprété par Max MOREL.
Les différences, interprété par Simonne DRÉA.

NUMÉRO 65 DU 17 AVRIL 1904.

Pitié, créée par Gabrielle DRUNZER.
C'est du chichi, créé par MAYOL.
Trou la la itou, créé par Yvette GUILBERT.
Ma sœur est heureuse, créé par VILBERT.
Éducation américaine, créée par Mlle VILLEPRÉ.
Ceux qui s'font jamais de bile, les Pas Bileux, créé par DUFLUVE.
Ce qui prend, créé par Luce BAILLY.

NUMÉRO 66 DU 24 AVRIL 1904.

Ballade pour un Pas de chance, créé par REGNARD.
Le Corset, interprété par MAZERT.
Restaurant fin de siècle, monologue par SINOEL.
Guerre aux inventeurs, créé par FERNANDEZ.
Misère, créée par GRANVILLE.
Y a que des Gueulards, créé par VASSOR.
Un homme de lettres, scène comique par MAADER.
Ce que disent les pendules, créée par Suzanne ELLEN.
Conquête ratée, interprétée par GEORGEL.

NUMÉRO 67 DU 1^{er} MAI 1904.

Espagnole pur sang, chantée par MISTINGUETTE.
Le matelot de Saint-Malo, interprété par ROMAGNAN.
Les jeux de famille, interprété par Mlle CARIBERT.
Les trois serments, créé par Henri HELME.
Les mufles qui passent, créé par GAVROCHINETTE.
Ma première amie, interprétée par JOANYD.
Poète et paysan, chansonnette créée par HANORÉ.

NUMÉRO 68 DU 8 MAI 1904.

Le Fils de l'Étoile, drame musical en 5 actes (extraits) Truc, créé par DEBUSSY.
Lettre au Ministre, créée par René RAOULT.
Pauvre aventure, créée par DE CHARNY.
Air de Lucette, de l'Opéra-Comique SYLVAIN, de GRETRY.
C'gredin d'printemps, créée par Max MOREL.

NUMÉRO 69 DU 15 MAI 1904.

P'm'font crever d'rira, créé par RESSE.
Ceux que nous aimons, interprétée par Irma de LA FÈRE.
Premiers nuages, interprétée par DELPHIN.
Le Petit Mouchor, créée par Ninon THABE.
Chanson printanière pour violoncelle et piano, par Paul VIDAL.
Un p'tit coin de peau, créée par Lucy MANON.
Le nez de mon oncle, monologue, par DRANEM.

NUMÉRO 70 DU 22 MAI 1904.

Prends garde Tourterelle, interprétée par Marguerite NELL.
Les Brevets militaires, monologue créé par DUVAL.
Le Printemps m'agite, interprétée par Marius U.
L'armoire à glace, créée par DEVASSY.
En route pour la chasse, mazurka pour piano, par Léo POUGET.
L'amour en rêve, créée par GIRALDUG.
Fortes têtes, pièce en un acte, par E. P. LAFARGUE.

NUMÉRO 71 DU 29 MAI 1904.

Le Mesureur, monologue créé par CLOVIS.
La femme des Grands Magasins, créée par LIDIA.
Ce sont tes yeux, créée par ROSCA.
Mazurka amoureuse, créée par Lili CHARTAN.
Crackers Crack, cake-walk pour piano, par E. LOUART.
Sérénade provençale, créée par DIAZ.
Fortes têtes (suite).

NUMÉRO 72 DU 5 JUIN 1904.

Valse au baiser, créée par de LILO.
La Sérénade de Pioupiou, créée par POLIN.
Rendez-vous printanier, interprétée par Suzanne ELLEN.
Le Guet des Agents, marche interprétée par BORDES.
Rêve d'amour, valse pour piano de Marcel SALLES.
La Bonimenteuse, interprétée par Marion DAREY.
Fortes têtes (suite).

Envoyer autant de fois 50 centimes que l'on désire de numéros, à l'adresse du directeur de *Paris qui Chante*, 8, rue du Louvre, Paris.

Liste des Œuvres publiées dans *Paris qui Chante*

depuis le 12 Août 1906 jusqu'au 18 Novembre 1906.

Tous ces numéros sont à la disposition des lecteurs au prix de 0 fr. 30 chaque.

NUMÉRO 186 DU 12 AOUT 1906.

Spécialement consacré au poète-chansonnier Xavier PRIVAS.
La vraie Justice.
Fête des fleurs.
Muguet de Mai.
Pierrot infidèle, pantomime, créée par Christiane MENDELYS et Georges WAGUES.
Un jour finit, un jour commence.
Pierrette est morte.

NUMÉRO 187 DU 19 AOUT 1906.

La même histoire, interprétée par Anna THIBAUD.
La logique de Gaston, interprétée par Anna THIBAUD.
Berceuse parlementaire, interprétée par Anna THIBAUD.
La lecture du Soir, interprétée par Anna THIBAUD.
J'ai la santé, monologue de Maurice LECOMTE.
Quand on y a goûté, interprétée par Mlle DE BEAUGEANCY.
J'ai du chic, interprétée par NIZARS.

NUMÉRO 188 DU 26 AOUT 1906.

La valse des dessous, interprétée par Berthe SYLVAIN.
C'était une blonde, chantée par RIBET.
Avec un sourire, créée par Mlle MILLEROSE.
Dans les premiers temps, chantée par Mlle S. DUGOLD.
Comment je m'y prends, interprétée par Jane DE NEVGE.

NUMÉRO 189 DU 2 SEPTEMBRE 1906.

Aficionado, interprétée par Darius M.
Polka des Blanchisseuses, interprétée par Darius M.
P'tit brin d'amour, interprétée par PARISSETTE.
Photographe pour enfants, interprétée par ZACCO.
España Montmartros, duo créé par les Georgiqust du Moulin-Rouge.
Oncle Tom, cake-walk pour piano, par Maurice GRACEY.

NUMÉRO 190 DU 9 SEPTEMBRE 1906.

Quand vient l'printemps, chantée par Yvonne YMA.
Ca c'est d'amour, créée par POLIN.
La saison des Pommes, créée par Marion DAREY.
La femme conférence, monologue par F. CHEZELL.
Première nuit, chantée par Renée LAUNAY.
American Suiveur, chantée par AUDRYS.

NUMÉRO 191 DU 16 SEPTEMBRE 1906.

Trop curieux, scène à deux personnages, créée par MM. CHAYAT et GIRIER.
Laissez-moi Monsieur! interprétée par Mlle DARFEUILLE.
Soirée mondaine, par l'auteur Paul DAUBRY.
Faire et dire, chantée par Suzanne DARVOIS.
Ou conduisent les femmes, interprétée par LIMAT.
Griserie-Valse, interprétée par Mme LANTHENAY.

NUMÉRO 192 DU 23 SEPTEMBRE 1906.

Mon p'tit Mannequin, chantée par ABD-EL-KADER.
Il n'est que toi, romance interprétée par DICKSON.
Son Galosa!... (Je suis jalouse), valse interprétée par Lina DÉO.
La marche des Mollets, interprétée par Lily DELAHAIGNE.
Le Grand Nénesse, interprétée par M. DERIANE.

NUMÉRO 193 DU 30 SEPTEMBRE 1906.

Ah! les artistes, créée par STRACK.
Pourquoi m'avoir menti, valse chantée par Mlle ESMIRALRA.
Un flagrant délit, historiette par A. LAUFF.
L'amour en passant, interprétée par Emma BOUY.
L'arithmétique pour rire, interprétée par ALBENS.

NUMÉRO 194 DU 7 OCTOBRE 1906.

Rondeau des coiffures, chantée par Ellen BAXONE.
Toqué de la lune, créée par BÉRARD.
La police est là, monologue créé par ZECCA.
Je ne veux plus penser à vous, mélodie inédite créée par Mlle Adrienne DELIDE.
Mon petit collègien, créée par Mlle TIMMY.
Quel joli temps! interprétée par l'auteur Vincent HYSRA.
Le Vieux clavecin, chanson bretonne, créée par YVONNEC.

NUMÉRO 198 DU 14 OCTOBRE 1906.

P'tit Mamzelle, créée par BRUNW.
Les cloches de Nantes, interpr. par Mlle VAN-HEKE.
La marche des Moulins, créée par DIAZ.
Des bêtises, interprétée par Anne DANCREY.
Dans l' Téléphone, chanson monologue par DELAMARRE.
Le Portrait de la Française, créée par Mlle Renée de MAUVE.

NUMÉRO 196 DU 21 OCTOBRE 1906.

Madame Chrysanthème, interprétée par Yolande YRIS.
Dans ma folie, créée par COMBARDIE.
Plages d'amour, créée par Jane DUTIL.
L'appendicite, créée par l'auteur René LE GENTIL.
La jolie meunière, créée par Mlle GOETHARY.
Si t'y vas, créée par SENGA.

NUMÉRO 197 DU 28 OCTOBRE 1906.

J'suis un peu là! créée par MORICEY.
Une fois qu'on en a goûté, interprétée par Mlle MYRALDA.
Chez les lutteurs! créée par POLIN.
Ah! quand on aime, interprétée par Mlle MYRIAM.
Souvenir du Danube, valse viennoise par Zelvan KOTLAR.

NUMÉRO 198 DU 4 NOVEMBRE 1906.

Entièrement consacré à Esther LEKAIN.
Lucas! je veux pas.
Amour et Moulin, vieille chanson.
Elle n'était pas jolie.
Mes belles dames, chanson d'autrefois.
Pas sur la bouche.

NUMÉRO 199 DU 11 NOVEMBRE 1906.

Griserie tendre, valse chantée par J. HUARD.
Ola England, créée par Darius M.
Sous l'en-tout cas, créée par Mlle Jane LAMBERTY.
On nous le fera, chanson marche militaire, interprétée par DRÉAN.
La Baigneuse de Beaucaire, interprétée par Mlle Renée EYMARD.
Tous chauffeurs, marche pour piano.

NUMÉRO 200 DU 18 NOVEMBRE 1906.

Microbus, scène comique par SINOEL.
Caprice de Gigolette, par Mlle Léonie REVYL.
Oh! ça n'a rien à faire, créée par NUIGAM.
Toujours charmeuse, chanson marche par M. L. SELLY.
Près d'un berceau, berceuse inédite, poésie de P. VINCENT, musique de Alphonse FOSCORDE.
Djina, interprétée par Mlle REYNETTE.

Envoyer autant de fois 30 centimes que l'on désire de numéros, à l'adresse du directeur de *Paris qui Chante*, 8, rue du Louvre, Paris.



SEINS

développés, reconstitués,
embellis, raffermis
en deux mois par les

PILULES ORIENTALES

Seul produit qui assure à la femme une poitrine parfaite, sans nuire à la santé.
Flacon avec notice fr. 6.35 franco.
J. RATIE, ph^m, 5, passage Verdeau, Paris
à Bruxelles: Ph^m St-Michel; Genève: Gartiér et Jorin

POMMADE MOULIN

Guérit Dartres, Boutons, Rougeurs, Démangeaisons, Eczéma, Hémorroïdes. Fait repousser les Cheveux et les Cils.
2^e 50 le Pot franco Ph^m Moulin, 30, r. Louis-le-Grand, PARIS.

Demandez partout

"QUI LIT RIT"

Journal d'illustrations pour la jeunesse

10 Centimes le numéro

ADMINISTRATION: 8, rue du Louvre, PARIS

Hygiène, Conservation et Blancheur des Dents

POUDRE DENTIFRICE CHARLARD

PRIX: la boîte, 2 fr. 50; la demi-boîte, 1 fr. 25, franco

EAU DENTIFRICE CHARLARD

Prix du flacon: 2 fr. 50, franco

Pharmacie VIGIER, 12, Boulevard Bonne-Nouvelle, Paris

CONTRE L'ANÉMIE,

DÉBILITÉ, FAIBLESSE ORGANIQUE, ENFANTS PALES ET CHÉTIFS,
JEUNES FEMMES ANÉMIÉES, CONVALESCENTS

Suivez les conseils de MM. les Docteurs LANDOUZY, ZELLER, ONIMUS, PAILLÉ, etc.

Buvez l'eau digestive, diurétique et reconstituante de **BUSSANG**

DÉCLARÉE D'INTÉRÊT PUBLIC